

François de La FAYETTE prélat réformateur (1627-1676) ¹

Par Jean-Pierre LAUSSAC

La carrière épiscopale de François de La Fayette ayant duré près d'un demi-siècle (1627-1676), elle fut d'autant plus fructueuse qu'elle se situa à une époque de réforme ecclésiastique très active et particulièrement importante pour l'histoire de l'Église de France, marquée par le triomphe de la Contre-Réforme.

Avant d'aborder son long épiscopat, je pense qu'il serait nécessaire de présenter une généalogie succincte de cette grande famille bien implantée en Auvergne depuis des siècles : Les Motier de La Fayette ².

La famille de La Fayette

Dès le XI^e siècle, était connu un Gilbert Motier qui apparaît comme donateur, vers 1080, dans des actes du cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges, dans l'arrondissement d'Issoire, qui dépendait de l'abbaye bénédictine de Cluny. Au XIII^e siècle, cette famille se scinda en deux branches. La branche cadette, très bien alliée depuis longtemps et riche en militaires de mérite, n'approchait pas toutefois le prestige et la notoriété de la branche aînée. C'est de cette dernière que nous allons parler dans cet article. Elle avait accumulé les titres de toutes sortes et, en particulier, un maréchal de France sous Charles VII.

- **Gilbert III Motier de La Fayette**, seigneur de La Fayette, Pontgibaud, ... naquit vers 1380. Il s'illustra, entre autre, dans la lutte contre les Anglais. C'est ainsi qu'il prit part, en 1421, à la bataille de Baugé, en Anjou. En reconnaissance des services rendus, il fut honoré de la charge de maréchal de France, le 20 mai 1421. Gilbert Motier de La Fayette servit successivement Charles VI et Charles VII et assista, à Reims, au sacre de ce dernier dont il fut le chambellan et le plus influent des conseillers. Il fut également l'un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc. Il décéda le 23 février 1463 et fut inhumé à l'abbaye de La Chaise-Dieu. D'un second mariage, le 15 janvier 1423, avec Jeanne de Joyeuse, il eut cinq fils et quatre filles, dont Gilbert IV qui assura la postérité.

- **Gilbert IV Motier de La Fayette**, seigneur de Saint-Romain et de Pontgibaud, écuyer des rois Louis XI et Charles VIII et chambellan de ce dernier, naquit vers 1440. Il épousa, en 1473, Isabeau de Polignac, âgée de treize ans, qui lui donna quinze enfants, six fils et neuf filles, dont Antoine qui suit.

- **Antoine Motier de La Fayette**, seigneur de La Fayette et de Pontgibaud, grand-maître de l'artillerie de France, naquit le 5 juin 1474 et mourut le 22 août 1531. Le 6 février 1497, il épousa Marguerite de Rouville avec qui il eut six enfants, trois garçons et trois filles, dont Jean qui continua la descendance.

- **Jean Motier de La Fayette**, seigneur de Hautefeuille, fut tué, le 6 janvier 1568, à la bataille de Cognat dans l'Allier, lors d'un affrontement avec les Huguenots. De son mariage avec Françoise de Montmorin, le 11 février 1543, qui lui apporta les terres de Nades et Espinasse, près de Vichy, naquit Claude qui perpétua la lignée.

- **Claude Motier de La Fayette**, seigneur de Hautefeuille, Nades et Espinasse, naquit le 28 octobre 1559. Le fief de La Fayette lui revint après la mort de son oncle Louis. Il épousa le 2 février 1580, Marie d'Alègre de Tourzel avec qui il a eu neuf enfants, dont Jean II qui suit et surtout **François**, objet de ce travail, qui devint évêque de Limoges.

- **Jean II Motier de La Fayette**, seigneur de Hautefeuille, naquit le 13 septembre 1583 et décéda le 3 décembre 1651. Il épousa le 10 avril 1613, Marguerite de Bourbon-Busset, qui lui donna sept enfants dont François qui suit.

Remarque : Jean II avait une fille Louise Angélique, nièce de l'évêque. Ce dernier se trouvait à la Cour et la présenta à Anne d'Autriche qui la prit comme fille d'honneur. Le roi Louis XIII épris du charme et de la grande beauté de cette jeune fille de 17 ans, eut une liaison platonique avec elle et voulut même l'emmener à Versailles. Finalement, l'évêque de Limoges et Richelieu proposèrent à Louise de rentrer au couvent, ce qu'elle fit en 1637.

- **François Motier, comte de La Fayette**, naquit le 8 septembre 1616 et mourut le 26 juin 1683. Seigneur de Nades, de Hautefeuille, d'Espinasse et de Beauregard. Il épousa le 15 février 1655, Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, de dix-huit ans son aînée, qui lui donna deux fils Louis et René-Armand qui suit.

Remarque : Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, plus connue sous le nom de Madame de La Fayette, était issue d'une famille de petite noblesse de robe. Jeune fille accomplie et lettrée, elle fut nommée à seize ans demoiselle d'honneur de la reine mère Anne d'Autriche. Cette nomination lui permit d'entrer en relation avec l'aristocratie du temps. Quelques années après son mariage, elle quitta définitivement les terres d'Auvergne pour s'établir à Paris, avec ses deux enfants, rue de Vaugirard. C'est là qu'elle commença une carrière mondaine et littéraire, sous la protection de La Rochefoucauld. Son œuvre la plus célèbre est, sans nul doute, *La Princesse de Clèves*.

- **René-Armand Motier, marquis de La Fayette**, naquit le 17 septembre 1659. Capitaine au régiment du roi en 1679, colonel de l'armée de la Fère l'année suivante et devint brigadier d'infanterie en 1693. Il mourut de maladie à Landau, en Allemagne, le 12 août 1694. Il épousa le 12 décembre 1689, Marie-Madeleine de Marillac qui lui donna une fille, **Marie-Madeleine Motier de La Fayette** qui fit un prestigieux mariage avec Charles Louis Bretagne de La Trémouille, prince de Tarente, duc de Thouars, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi.

René-Armand, frère cadet de Louis, légua, par testament du 11 mai 1692, à son lointain cousin Charles Motier de Champetières, de la branche cadette, et à ses descendants mâles, dont son fils Édouard Motier de Champetieres, le nom et les biens de la maison de La Fayette. Ce dernier n'était autre que le grand-père du général Gilbert Motier de La Fayette, héros de la guerre d'Indépendance américaine et ami de Washington, originaire de Chavaniac (Haute-Loire), qui épousa Adrienne de Noailles.

Remarque : Louis de La Fayette, fils de Madame de La Fayette et frère de René-Armand fut abbé de l'abbaye bénédictine de N.D. de Valmont, dans le diocèse de Rouen, de l'abbaye bénédictine N.D. du Pré de la Grainetière en Poitou et surtout abbé de l'abbaye cistercienne de Dalon que nous avons étudiée ^[2003, 2010].

Ainsi s'éteignit la branche aînée des Motier de La Fayette, qui cumula, au cours des siècles, les titres de toutes sortes : un maréchal de France sous Charles VII, en la personne de Gilbert Motier de La Fayette ; un évêque au XVII^e siècle ; une illustre femme de lettres sous Louis XIV, Madame de La Fayette ; et, dernière héritière, une duchesse de La Trémouille.

L'évêque de Limoges (1627-1676)

François de La Fayette, troisième fils de Claude et de Marie d'Alègre de Tourzel, naquit le 27 août 1590 au château d'Espinasse, dans l'Allier (Figure 1). Il fréquenta le collège des Jésuites de Riom où il reçut une éducation religieuse et humaniste propre à la noblesse de ce temps. Par contre, nous ignorons dans quelle(s) université(s) il obtint ses grades et diplômes.

Avant sa promotion épiscopale, François de La Fayette avait occupé à la Cour la charge de premier aumônier de la reine Anne d'Autriche. Il garda cette charge une douzaine d'années, période durant laquelle il côtoya la meilleure noblesse du royaume et la grande aristocratie du temps. C'est ainsi qu'il put suivre l'œuvre de Vincent de Paul, du cardinal de La Rochefoucauld et les prêches de Saint François de Sales. De plus, la chapelle royale était un endroit privilégié pour se former aux idées

nouvelles, car fréquentée par les promoteurs de ces idées, dont il rencontra les principales figures : Pierre de Bérulle, Adrien Bourdoise et Jean-Jacques Olier.



Figure 1 : Le château d'Espinasse dans le département de l'Allier, à mi-chemin entre Gannat et Vichy, où naquit François de La Fayette.

François de La Fayette remplit cette charge éminente de façon exemplaire, ce qui le rendit digne de la protection de son vénérable parent, le cardinal de La Rochefoucauld, grand aumônier de France et lui permit de s'assurer de l'estime de Louis XIII. Ce dernier lui proposa alors l'évêché vacant de Tréguier dans les Côtes d'Armor. François de La Fayette refusa cette charge considérée comme mineure et qui n'était pas à la hauteur de ses ambitions. Huit ans plus tard, le 4 avril 1627, le roi Louis XIII, fortement encouragé par la reine Anne d'Autriche, le nomma évêque de Limoges. Cet évêché, le plus vaste du royaume après celui de Rouen, correspondait mieux aux desseins de François de La Fayette. Il l'accepta ; le consistoire lui expédia ses bulles de confirmation, datées de Rome, le 29 novembre de la même année.

Avant de nous intéresser à ce prélat, voyons quelle était l'étendue du diocèse de Limoges au XVII^e siècle.

Le diocèse de Limoges au XVII^e siècle ^[2005]

Cet immense territoire, d'environ 19 000 kilomètres carrés, couvrait les départements actuels de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Corrèze, excepté le diocèse de Tulle fondé au début du XIV^e siècle, plusieurs cantons de la Dordogne, de la Vienne, de la Charente et de l'Indre. Ce diocèse était subdivisé en dix-huit archiprêtres qui subsistèrent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Ce vaste ensemble comprenait près de neuf cents paroisses qui représentaient des bénéfices non négligeables pour l'évêché.

Son arrivée à Limoges ^[2005]

François de La Fayette eut la grande habileté de nommer, dès juillet 1627, comme official et vicaire général Pierre Talois pour le représenter. En effet, Pierre Talois, homme de grande érudition et d'un profond savoir théologique, avait été l'administrateur intelligent et dévoué de son prédécesseur Raymond de La Marthonie. C'est ainsi qu'il initia son nouveau maître à la connaissance de l'état de son diocèse et l'accompagna dans ses premières visites pastorales.

Lorsque François de La Fayette prit possession de l'évêché de Limoges, il s'aperçut, très tôt, de la nécessité de réformer son clergé. L'époque était propice et le besoin de réforme ecclésiastique se faisait sentir dans tout le royaume touché par la pénétration des idées post-tridentines. Le jeune évêque était convaincu, à la suite de ses relations à la Cour avec les grands réformateurs du XVII^e siècle, que pour influencer durablement les fidèles à la vie religieuse, il fallait un clergé instruit et bien formé. À partir de cette analyse, notre prélat n'eut qu'un seul objectif, réformer son diocèse et appliquer sans aucune restriction les canons du Concile de Trente ^[2006, réf 5]. Il s'y employa avec beaucoup d'énergie et même une certaine brutalité. Il s'ensuivit des relations tendues avec les chapitres, les prévôts, les abbés et les abbesses de son diocèse, auxquels notre prélat fit face avec énergie et souvent avec succès.

Le nouvel évêque fit son entrée solennelle dans sa cité le 25 juin 1628, escorté, comme il était d'usage, par tous les représentants des corps constitués de la ville, religieux et civils. Ayant pris place au palais épiscopal, toutes les compagnies défilèrent devant lui pour le saluer, tandis que les corps ecclésiastiques et civils de Limoges vinrent à l'évêché « haranguer » le prélat, à l'exception des chanoines de la cathédrale Saint-Étienne de Limoges, qui se montrèrent rebelles à l'action du nouvel évêque. Il s'ensuivit des débats, des conflits et des querelles qui paraîtraient aujourd'hui bien puérils.

Pareillement en 1630, l'abbé de Saint-Martial, Pierre du Verdier, eut des relations tumultueuses avec François de La Fayette. En 1632, le prélat eut une contestation avec ce même abbé à l'occasion de la venue à Limoges du roi Louis XIII. Finalement, une transaction fut signée au parlement de Bordeaux en 1633. Cette sentence arbitrale régularisa les droits respectifs de l'évêque et de l'abbé de Saint-Martial. Des démêlés semblables eurent lieu avec Pierre Roger, supérieur des Feuillants de Saint-Martin de Limoges ainsi qu'avec les abbesses des abbayes de N.D. de la Règle et des Allois, qui voulaient se soustraire au pouvoir épiscopal.

Face à ces conflits, l'évêque de Limoges n'hésita pas à user, certains diront à abuser, de l'influence qu'il avait gardée à la Cour. Ne peut-on pas regretter qu'il ait dépensé tant de temps et d'énergie pour des procès si dispendieux ?

Son œuvre pastorale [2006]

Selon François de La Fayette, et à juste titre, la cause de la décadence des mœurs dans son diocèse, était due à une mauvaise formation du clergé et à la non observance des principes fondamentaux des règlements canoniques. C'est donc sur la base de ces observations qu'il entreprit la prise en main de son clergé, séculier et régulier. Pour ce faire, François de La Fayette eut le grand mérite de s'entourer d'une pléiade d'hommes de valeur, tous Limousins, qui devinrent ses auxiliaires et ses conseillers : les Talois, les Bandel, les Maledent, les Ruben, le Père Lejeune et ses amis de la Compagnie du Saint-Sacrement. Toutes ces personnes contribuèrent largement à l'œuvre commune et en assurèrent la réussite.



Figure 2 - Sur cette photo de François de La Fayette, prise au Grand Séminaire de Limoges avec l'autorisation de sa directrice, Madame Quichard, à qui nous exprimons notre gratitude, le prélat est représenté avec deux bagues, son anneau épiscopal et une bague à l'auriculaire de la main gauche. Cette bague, ornée d'un splendide diamant, lui fut offerte le jour de sa consécration par la reine Anne d'Autriche, marque de sa haute considération et de son estime personnelle pour le nouvel évêque.

Parmi ces réussites, il y eut les synodes diocésains qui avaient lieu deux fois l'an et dont la régularité fut exemplaire. Les ordonnances et règlements synodaux qui y furent élaborés offraient un rare exemple de persévérance et d'acharnement à combattre tous les abus et les maux dont ce diocèse était atteint.

Parallèlement et afin de donner une meilleure éducation intellectuelle et spirituelle à ses prêtres et à ses religieux et d'obtenir une meilleure observance des lois de l'Église, François de La Fayette introduisit et généralisa dans son diocèse l'usage des conférences ecclésiastiques.

Concernant les visites pastorales, il faut bien admettre que François de La Fayette n'a pas été un évêque particulièrement actif. Durant son long épiscopat, il ne visita que deux fois son diocèse. En revanche, il eut le grand mérite de savoir s'entourer et de se faire seconder par des ecclésiastiques instruits et irréprochables. Ainsi, l'évêque organisa le quadrillage systématique de son diocèse et mit en place tout un réseau de surveillance des paroisses par l'élite des membres de son clergé que l'on appela les visiteurs diocésains.

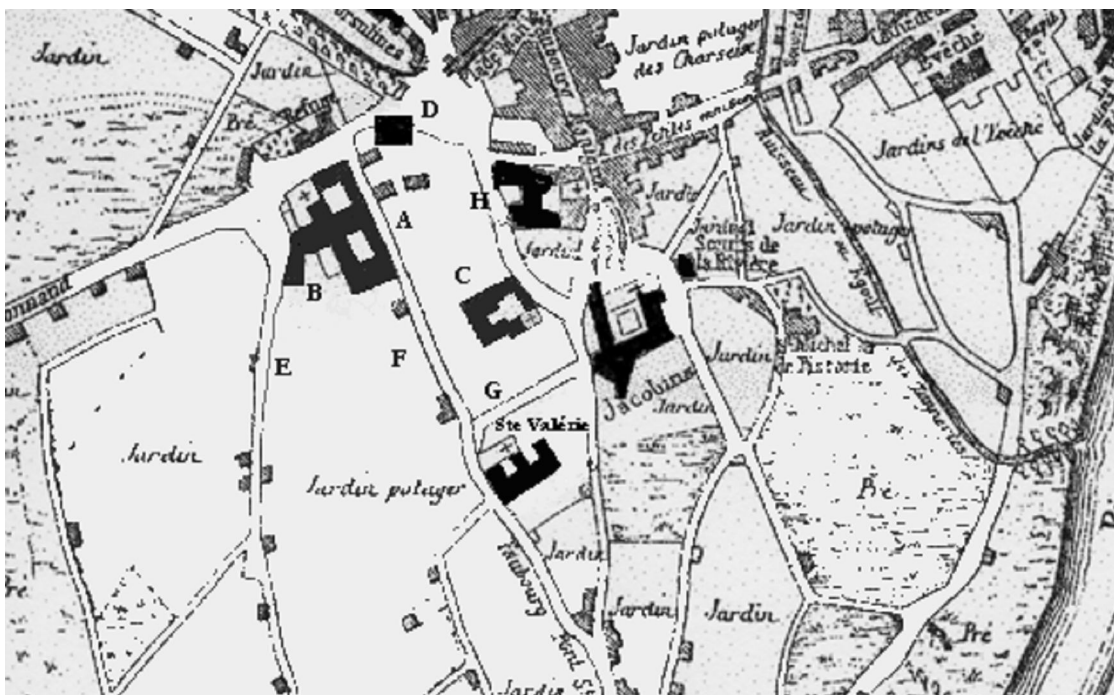
Contrairement aux visites pastorales qui touchaient essentiellement le clergé, les missions diocésaines étaient plus largement tournées vers les fidèles dont un grand nombre était illettré. Il semble bien que François de La Fayette n'ait pas été un grand « *prélat-missionnaire* ». C'est grâce à son réseau de connaissances qu'il décida de faire appel au célèbre père Jean Lejeune, oratorien, qui sillonna sans relâche la campagne limousine pendant plus de vingt ans. Ses prédications connurent un succès extraordinaire, surtout dans les campagnes. Après sa mort, son exemple fut contagieux. Deux disciples, les frères Ruben, originaires d'Eymoutiers furent des missionnaires de talent et de grand mérite.

Tous les historiens s'accordent à dire que François de La Fayette respecta le devoir de résidence. Il s'absenta de son diocèse à plusieurs reprises à l'occasion des conciles métropolitains de Bourges et surtout pour assister aux assemblées du clergé de France, dont il fut l'un des membres les plus en vue et les plus influents. Il se fit notamment remarquer par ses prises de position vigoureuses contre le jansénisme.

François de La Fayette : un grand bâtisseur ^[2006, 2009]

Les séminaires de Limoges – La construction des séminaires de Limoges fut l'une des pièces maîtresses de la réforme voulue par François de La Fayette. Dès le

début du XVII^e siècle, il y eut des démarches individuelles de personnalités remarquables, telles qu'Anne de Lévis, duc de Ventadour en 1617 ou plus tard en 1649, celle du marquis Antoine de Fénelon, qui établirent une première ébauche des séminaires limousins. Ce fut l'échec. Pressé par ses amis, notre prélat se devait d'agir rapidement. Alors qu'il se trouvait à Paris, à l'occasion d'une assemblée du clergé de France, François de La Fayette demanda et obtint du roi, dont la bienveillance lui était acquise, des lettres patentes, datées du 15 janvier 1657, pour la création d'un séminaire dans sa ville épiscopale. Malgré l'accord royal, des difficultés de diverses natures firent obstacle, pendant plusieurs années, à la réalisation de ce projet. On eut donc recours, de 1660 à 1664, aux séminaires provisoires, d'abord au prieuré de Bujaleuf, puis au château épiscopal d'Isle, près de Limoges. Là aussi ce fut l'échec.



Les lettres indiquées sur ce plan correspondent à : A : Hôpital général ; B : la Mission ; C : le séminaire des Ordinands ; D : Saint-Gérald (sur cet emplacement se trouve aujourd'hui l'Hôtel de ville de Limoges) ; E : chemin de la Croix Verte ; F : chemin qui va de l'hôpital à Sainte-Valérie ; G : chemin qui va du faubourg Manigne à l'église Sainte-Valérie et H : chemin de la croix Saint-Gérald au pont Saint-Martial. À droite de ce cliché la Vienne.

Le séminaire de la Mission – Ne pouvant se satisfaire d'un résultat aussi peu convaincant, François de La Fayette fit appel à son homme providentiel, Martial de Maledent, qui mit au service de l'évêque sa fortune personnelle. Toutefois, il posa ses conditions : les nouveaux séminaristes auraient la charge de catéchiser les pauvres et les malades, tout en faisant office de missionnaires diocésains. De plus, ce futur séminaire serait confié aux prêtres sulpiciens, qui seuls en auraient la gouvernance.

L'évêque souscrivit et obtint des consuls de la ville la concession d'un terrain proche du nouvel hôpital. Le nouveau séminaire de la Mission accueillit les séminaristes du château d'Isle au début de l'année 1664. À peine était-il terminé que l'on s'aperçut qu'il ne répondait pas à son but ; en effet, la promiscuité des jeunes missionnaires avec ceux qui se destinaient aux ordres sacrés et la proximité de l'hôpital n'étaient pas satisfaisantes. La séparation de ces communautés était inévitable, il devait donc y avoir deux séminaires.

Le séminaire des Ordinands – Pour construire le séminaire des Ordinands, il fallait trouver un terrain distinct de celui de la Mission. Martial de Maledent apporta de nouveau son secours et proposa un vignoble appelé Clos de Sainte-Valérie, qu'il acheta de ses deniers. Les travaux commencèrent au mois de juillet 1664 et en octobre 1666 les ordinands, logés provisoirement à la Mission, vinrent s'y installer définitivement. La continuité de la direction fut assurée par les prêtres sulpiciens Jean Bourdon tandis que son frère, Michel Bourdon, devint supérieur de la congrégation de la Mission. Selon les souhaits de Martial de Maledent, ce séminaire fut agrégé à celui de Saint-Sulpice de Paris.

Si la réalisation de ces projets fut longue et difficile, il n'en demeure pas moins que ces deux séminaires participèrent au développement des vocations et assurèrent pour l'avenir, le recrutement et la bonne instruction des prêtres du diocèse de Limoges.

L'hôpital général Saint-Alexis ^[2009] – L'autre pièce maîtresse de la réforme voulue par François de La Fayette, fut la construction de l'hôpital général Saint-Alexis. Nous savons, par une ordonnance de 1656, que le pouvoir royal créa à Paris un hôpital général où l'on devait recueillir toutes les misères de la capitale. Cette ordonnance donna à Martial de Maledent, toujours lui, l'idée de créer à Limoges un établissement semblable. En tant qu'administrateur de l'hôpital Saint-Gérald, il provoqua l'année suivante une assemblée de ville où il fit l'éloge de l'édit de 1656. Après quoi, il développa ses vues et ses plans et proposa à l'assemblée de transformer le vieil hôpital Saint-Gérald en hôpital général et de lui attribuer les revenus des huit autres hôpitaux et maisons de charité qui ne remplissaient aucune des conditions d'assistance et de salubrité nécessaires. Martial de Maledent offrit une partie de sa fortune pour faire aboutir son projet. Fort de la caution de l'évêque, il demanda une seconde réunion de ville, en 1659, qui approuva les desseins du vénérable donateur. Suite aux délibérations des trois ordres de la ville prises en la maison commune, François de La Fayette présenta au gouvernement royal la requête des habitants de Limoges. L'année suivante, en décembre 1660, les lettres patentes vinrent assurer la protection de l'État à cette belle institution.

Le 29 mai 1670, François de La Fayette rédigea son testament ^[2009]. C'est un document de huit feuillets imprimés dont le contenu est particulièrement riche et intéressant. Il institua comme héritier universel l'hôpital général et ses administrateurs.

Le 3 mai 1676, le saint évêque rendit son âme à Dieu. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre dans toute la ville de Limoges, ce qui entraîna dans la population, consternation, tristesse et recueillement. François de La Fayette fut inhumé, selon sa demande testamentaire, près de son ami Martial de Maledent, dans l'église de la Mission. Aujourd'hui, sa dépouille repose dans la crypte de la cathédrale Saint-Étienne.

En guise de conclusion

On le voit, la longévité de l'épiscopat de François de La Fayette sur le siège de saint Martial fut remarquable et sans précédent dans le diocèse de Limoges. Il se situa à une époque particulièrement importante de l'histoire de l'Église de France et participa activement au mouvement de réforme catholique du XVII^e siècle, en conformité avec les règles décrétées par le concile de Trente. Son diocèse connut une intense période de réforme dans laquelle il s'engagea avec une force de caractère et une énergie peu communes.

Au dire des historiens, François de La Fayette mériterait d'occuper après saint Martial, la première place dans la série des évêques de Limoges. Est-ce justifié ? Il serait hasardeux de répondre à cette question, sachant que tous les récits le concernant ne peuvent être vérifiés scientifiquement et ne doivent être pris qu'avec une prudence extrême. Quoi qu'il en soit, François de La Fayette, évêque réformateur, donna à Limoges deux séminaires et l'hôpital général Saint-Alexis. Toutefois, malgré un effort indéniable, un demi-siècle de règne ne lui aura pas suffi pour mener totalement à son terme l'œuvre concernant la vie et les mœurs de son clergé et de ses fidèles.

Notes

1 – Nous renvoyons les lecteurs à notre site internet : www.bastide-puybrun.com

En effet, ils y trouveront toutes les informations et les nombreuses références bibliographiques dans nos diverses publications et, en particulier, celles sur François et Louis de La Fayette. Afin de faciliter cette recherche, nous indiquons dans le texte la notation suivante : [2005], qui correspond à l'année de parution de la publication ou [2005, 16], qui indique que le lecteur doit se reporter à la référence 16.

2 - Cette généalogie a été établie à partir du livre : Père Anselme et Augustin Déchaussé, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France*, troisième édition, tome 7, Paris, la Compagnie des Libraires Associés, 1733.